La vie de votre association

SYNTHESE DES RECENSEMENTS D'OISEAUX MORTS EFFECTUES EN 1986 ET 1987 SUR LA COTE PICARDE

par Eric MERCIER

Le dernier compte-rendu des ramassages GEPOP est paru dans le numéro 31 de PICARDIE-NATURE. Il est temps d'en faire un nouveau puisque depuis avril 1986 nous avons réalisé cinq recensements et trouvé 329 oiseaux morts sur la côte picarde.

Depuis le 16 avril 1967, date du premier ramassage GEPOP, nous avons donc trouvé 10944 oiseaux. Une analyse statistique a d'ailleurs été recemment réalisée sur l'ensemble de ces données. Elle a été publiée dans le n°106 du COURRIER DE LA NATURE (disponible sur demande au GEPOP, 25F, franco de port).

Les conclusions en sont accablantes, aussi bien pour les chasseurs que pour les pétroliers qui se partagent à part égales la responsabilité de la mort de plus de 80% des oiseaux trouvés! Ces derniers étant la plupart du temps (8 fois sur 10) des oiseaux protégés!

Dans les ramassages réalisés depuis avril 1986, il apparait que 78% des oiseaux trouvés appartiennent à des espèces protégées. Ce qui suggère que ces recensements sont représentatifs de la situation hélas habituelle. On verra néanmoins que cette fois le pétrole est peu en cause...

Au total, sur 5 ramassages évoqués ici, nous avons retrouvé 11,5% d'Alcidés (Pingouins et Guillemots) qui sont les victimes traditionnelles des mazoutages. En moyenne, et depuis 1967, ces oiseaux représentent près de 40% des oiseaux ramassés, cela témoigne de l'absence de forts mazoutages. Néanmoins, le dégazage sauvage continue toujours en toute impunité; un nombre significatif d'alcidés et d'autres oiseaux marins (Fulmar, Fou de Bassan...) en ont été les victimes depuis avril 86.

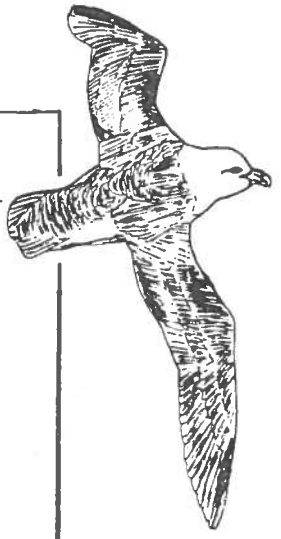
L'augmentation du nombre de goélands argentés trouvés, déjà sensible depuis quelques années continue à être manifeste. Sur ces 5 ramassages, ils représentent 23%, alors qu'avant 1984, ils représentaient en moyenne 5% des oiseaux trouvés morts.

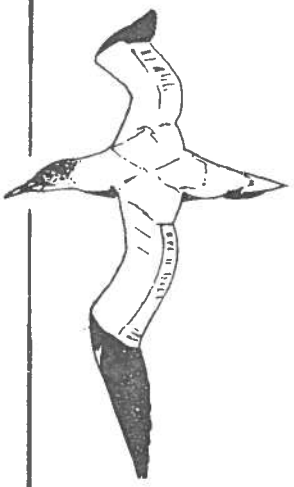
Il est apparu nettement cette année, que la grande majorité de ces goélands, ainsi d'ailleurs que les goélands cendrés et marins, ont été plombés à l'intérieur de la réserve maritime de chasse. Il faut sans nul doute y voir des pratiques illégales de "régulation" de ces oiseaux par certaines parsonnes probablement liées aux exploitations des bouchots de moules.

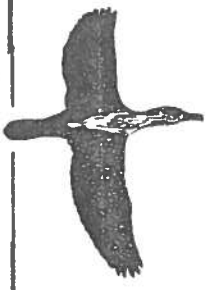
Il y aurait beaucoup de choses à dire sur l'opportunité de cette "régulation". Nous rappellerons juste ici qu'elle est encore totalement interdite et que l'introduction d'armes de

	20/04/86	15/06/86	21/09/86	30/11/86	22/02/87	TOTAL
Plongeon arctique	1					1
Plongeon catmarin	2	1		1		4
Grèbe huppé	2			2	5	9
Fulmar	1	3		1	1	6
Fou de Bassan			3		2	5
Grand cormoran			2			2
Cygne tuberculé				1		1
Tadorne de Belon	5	1	1	2	4	13
Macreuse noire	1				3	4
Canard pilet					3	3
Canard siffleur					1	1
Canard colvert					4	4
Harle huppé	1					1
Busard St-martin					1	1
Foulque					1	1
Huitrier-pie			2	1	32	35
Courlis corlieu			1			1
Courlis cendré	2			1	4	7
Barge rousse			1			1
Bécasseau sanderling		1	1			2
Grand gravelot			1			1
Courlis sp.			1			1
Avocette				1		1
Labbe pomarin			1			1
Labbe parasite			1			1
Goéland marin			5	1	3	9
Goéland argenté	7	12	40	8	9	76
Goéland cendré	4	1	6	1	4	16
Goéland brun				1		1
Goéland sp.	1				2	3
Mouette rieuse	10		19	4	12	45
Mouette tridactyle	1			1	2	4
Sterne caugek	1					1
Sterne sp.			1			1
Petit pingouin	6	1		1	1	9
Guillemot	13	1		3	4	21
Alcidés sp.	1		1	1	4	7
Mergule nain				1		1
Pigeon (voyageur)		9	7			16
Alouette hausse-col				1		1
Grive litorne					1	1
Etourneau		1		2		3
Corneille noire		2	1			3
oiseau sp.	1		1	1	1	4
	60	33	96	37	103	329

(sp. signifie espèce indéterminée)







La vie de votre association

chasse en réserve est strictement illégale. De telles pratiques ne peuvent être que la porte ouverte à des "erreurs de détermination" au mieux et au pire à des braconnages effrénés. Les unes comme les autres semblent d'ailleurs déjà être devenus forts courants!

Le ramassage de février 87 se distingue par l'importance du nombre d'Huitrier-pies trouvés morts; 32 sur 103 (31% des oiseaux)

Habituellement à cette époque de l'année les huîrier-pies ne représentent que 1,7% des effectifs de ramassage. Ceci témoigne de l'augmentation des effectifs dûe à la vague de froid qui a sévi en ce début d'année. De plus il est difficile de ne pas y voir l'influence d'un concours doté de lots de cartouches de chasse à qui apportera le plus de cadavres d'huîtriers. Ce concours était organisé par de prétendus "scientifiques impartiaux et objectifs" (voir Picardie-Nature n°35; page2). Le GEPOP dénonce encore une fois ce genre de pratique scandaleuse et contraire aussi bien à l'éthique de la chasse qu'à celle de la science. Ces scientifiques à la dérive ne peuvent que ternir l'image que les chasseurs veulent se donner d'eux-mêmes.

Cette attitude révèle en revanche fort bien le manque de sérieux avec lequel les populations d'animaux sauvages sont "gérées"!!

